

LES ASSEMBLÉES DU CHER

- 4 jours pour descendre le Cher à vélo et faire le parcours entre les 15 maisons éclusières
- Du mardi 28 au vendredi 31 mai 2024 (9h30 > 17h)

Un atelier itinérant pour enquêter sur l'avenir de la Vallée du Cher, révéler ses ressources architecturales, patrimoniales et paysagères et fédérer une communauté de personnes liée par la rivière : les Assemblées du Cher.



© Jour de Cher, Communauté de communes Bléré-Autour de Chenonceaux

PROGRAMME

- Mardi 28 mai - Séquence #1 : Saint-Aignan, Saint Romain-sur-Cher (Bray), Thésée
- Mercredi 29 mai - Séquence #2 : Monthou-sur-Cher (Vineuil), Montrichard, Bourré, Chissay
- Jeudi 30 mai - Séquence #3 : Chisseaux, Civray, Bléré/La Croix, Dierre (Vallet)
- Vendredi 31 mai - Séquence #4 : Athée-sur-Cher (Nitray), Veretz (Roujoux), Larçay

Le Nouvel Espace du Cher (NEC) est un syndicat mixte regroupant quatre intercommunalités du bassin versant du Cher, de Noyers-sur-Cher (41) jusqu'à sa confluence avec la Loire (37). Le Nouvel Espace du Cher (NEC) est un syndicat mixte regroupant quatre intercommunalités du bassin versant du Cher, de Noyers-sur-Cher jusqu'à sa confluence avec la Loire. Le NEC est ainsi composé des Communautés de communes du Val de Cher Controis (Loir-et-Cher), Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher, Touraine Est Vallées et Tours Métropole Val de Loire (Indre-et-Loire).

Notre compétence principale est la gestion et la restauration des milieux aquatiques (restauration de la continuité écologique sur le Cher et ses affluents, renaturation, création de passes à poissons...).

Depuis le 1er janvier 2021, le NEC est gestionnaire du domaine public fluvial : il assure la gestion du patrimoine de l'État (maisons éclésières, barrages à aiguilles, écluses...) et exerce ainsi des missions de valorisation du patrimoine fluvial, participant aux politiques de développement touristique et culturel des territoires concernés.

En 2023, les élu-es du NEC ont réaffirmé leur souhait de mettre en œuvre une stratégie de valorisation des 15 maisons éclésières qui bordent le Cher. Le NEC déploie ainsi une démarche-projet au long cours (2024-2030) pour écrire et animer un projet de territoire touristique, fluvial, culturel et naturel à l'échelle de la Vallée du Cher et de sa rivière.

En inscrivant les 15 maisons éclésières le long de Cœur de France à vélo, le NEC construit une identité singulière de l'itinéraire et un récit de territoire vivant pour porter un projet d'avenir pour la vallée du Cher.



Le Comité des maisons éclusières du Cher composé des 4 EPCI

De gauche à droite : Janick Alary (Maire d'Azay-sur-Cher, VP Touraine Est Vallées), Lionel Chanteloup (conseiller municipal de Bléré, VP Bléré Autour de Chenonceaux), Nathalie Savaton (Maire de Savonnières, VP Tours Métropole Val de Loire), Laurent Neveu (Adjoint au maire d'Alhée-sur-Cher, VP Bléré Autour de Chenonceaux), Juliette Bradford (Chargée de la stratégie de valorisation des maisons éclusières), Nicolas Richard (agent fluvestre), Christophe Boulanger (Conseiller municipal et métropolitain de la ville de Tours), Christian Roche (Adjoint au maire de Veretz), Natacha Mosnier (Directrice), Coralie Soleilhac (Chargée de mission GEMA), Jacques Paoletti (Maire de St Georges, président du NEC et de Val de Cher Controis), Stéphanie Lienard (Responsable administrative et financière), Damien Hénault (Maire de Montrichard-Bourré, VP Val de Cher Controis) © Yoan Jäger-Stuhl

Un Forum a été organisé le 20 mars 2024 à Civray-en-Touraine pour lancer cette démarche territoriale en présence d'une centaine d'élus et agents des collectivités territoriales et services de l'Etat, associations et organisations publiques et privées.



La stratégie d'action a été présentée selon 3 grands axes thématiques :

- AXE 1 – Proposer une destination le long de Cœur de France à vélo : le parcours des 15 maisons éclésières du Cher
 - 1.1. Élaboration d'une nouvelle offre d'intérêt général dans les maisons (services de proximité, hébergement, culture, patrimoines et loisirs)
 - 1.2. Création de haltes cyclo-touristiques aux abords des maisons, aménagements fluvestres et boucles locales (sentiers, chemin de halage et véloroute)

- AXE 2 – Sauver et réhabiliter un patrimoine fluvial en conciliant restauration du bâti ancien et enjeux écologiques
 - 2.1. Programmation fonctionnelle et architecturale de 6 opérations de réhabilitation emblématiques (préfigurations, savoir-faire locaux, chantiers-écoles, matériaux biosourcés, documentation)
 - 2.2. Amplification des usages existants et campagnes d'entretien du Domaine public fluvial (aménagement paysagers, activation des espaces publics, dépendances, portes d'écluses...)

- AXE 3 – Animer et mettre en récit le projet de territoire de la vallée du Cher et embarquer l'écosystème interdépartemental
 - 3.1. Animation des 4 Assemblées du Cher pour engager une dynamique de concertation multi-échelles et multi-acteurs
 - 3.2. Conception d'une programmation culturelle sur les itinérances du Cher (un programme de rendez-vous pour animer la démarche, préfigurer les aménagements et capitaliser les savoirs collectés)

Pour mener ce programme d'actions ambitieux, le NEC réunit aujourd'hui l'ensemble des parties-prenantes et usagers du Cher pour déployer une gouvernance de projet inscrite à une double échelle interdépartementale (aux côtés de l'Etat, de la Région Centre-Val de Loire, des départements d'Indre-et-Loire et Loir-et-Cher et des 4 EPCI) et locale (avec les communes, acteurs du territoire, associations et habitants).

● ACTE 1 ●

Le NEC initie les Assemblées du Cher : 4 groupes locaux constitués dans une logique d'axe pour représenter les différent-es usager-es de la rivière et fédérer un écosystème. Des temps de travail et de restitution réguliers seront proposé sur des formats variés (ateliers itinérants, réunions publiques, élaboration de projets etc).

Les Assemblées du Cher sont composées des :

- Maires et élu-es des 15 communes
- Élu-es des 4 EPCI
- Agent-es des communes et EPCI (tourisme, culture, urbanisme, jeunesse, environnement, développement économique, services techniques)
- Occupant-es des maisons éclusières
- Acteurs du tourisme, monuments historiques, lieux culturels
- Acteurs économiques, producteurs, viticulteur-ices, agriculteur-ices
- Pêcheurs, bateliers, mariniers
- Habitant-es, associations locales, clubs de randonnée et vélo
- Offices du tourisme et Pays d'Art et d'Histoire



Forum des maisons éclusières du Cher – 20 mars 2024

Chaque Assemblée aura pour mission de :

- Mettre en résonance la démarche avec les projets locaux existants
- Coconstruire et accompagner la programmation / amplification des usages des maisons
- Cartographier et préfigurer les 4 séquences de l'itinéraire, en proposant des déclinaisons locales
- Pratiquer les paysages façonnés par la rivière, éprouver l'itinérance fuvestre et proposer une lecture sensible de la rivière
- Inviter à découvrir et mieux comprendre son territoire, collecter des savoirs, récits et témoignages
- Participer aux campagnes de réhabilitation et d'entretien des maisons

JOUR 1 • MARDI 28 MAI

Saint-Aignan, Saint Romain-sur-Cher (Bray),
Thésée (Talufiau, Mazelles)



Saint-Aignan (41)

9h30 • Rendez-vous devant la maison éclusière de Saint-Aignan (restaurant Sur le Pont).

Venez avec votre vélo ou réservez-en un (électrique) auprès du NEC (dpf@le-nec.fr)
Des navettes sont prévues pour vous ramener en fin d'après-midi à Saint-Aignan.

9h45 > 10h • Mot de bienvenue et départ du parcours à vélo

10h > 12h30 • Atelier itinérant entre Saint-Aignan et les Mazelles

- 10h : escale à la 2^{ème} maison éclusière de Saint-Aignan
- 10h30 : escale à la maison éclusière de Bray (St-Romain-sur-Cher)
- 11h : escale à la maison éclusière de Talufiau (Thésée)
- 12h : escale à la maison éclusière des Mazelles (Thésée)

Nous irons à la rencontre des occupant-es des maisons éclusières et des points d'intérêts (touristiques, historiques, économiques, culturels, agricoles...) situés à proximité du parcours.

12h30 > 14h • Pique-nique sur l'écluse des Mazelles, offert par le NEC (dégustation de produits locaux)

14h > 16h • Ateliers pour cartographier l'itinéraire, repérer les points d'intérêts et amorcer la programmation des usages de la maison éclusière de Saint-Aignan

16h > 16h30 • Restitution ouverte et prochaines étapes

16h30 > 17h • Navettes retour vers Saint-Aignan

JOUR 2 • MERCREDI 29 MAI

Monthou-sur-Cher (Vineuil), Montrichard,
Bourré, Chissay



Vineuil, Monthou-sur-Cher (41)

9h30 • Rendez-vous devant la maison éclusière de Vineuil à Monthou-sur-Cher

Venez avec votre vélo ou réservez-en un (électrique) auprès du NEC (dpf@le-nec.fr)
Des navettes sont prévues pour vous ramener en fin d'après-midi à Vineuil.

9h45 > 10h • Mot de bienvenue et départ du parcours à vélo

10h > 12h30 • Atelier itinérant entre Monthou-sur-Cher et Chissay

- 10h : escale à la maison éclusière de Vineuil (Monthou-sur-Cher)
- 10h30 : escale à la maison éclusière de Bourré
- 11h : escale à la maison éclusière de Montrichard
- 12h : escale à la maison éclusière de Chissay

Nous irons à la rencontre des occupant-es des maisons éclusières et des points d'intérêts (touristiques, historiques, économiques, culturels, agricoles...) situés à proximité du parcours.

12h30 > 14h • Pique-nique sur l'écluse de Chissay, offert par le NEC (dégustation de produits locaux)

14h > 16h • Ateliers pour cartographier l'itinéraire, repérer les points d'intérêts et amorcer la programmation des usages de la maison éclusière de Vineuil

16h > 16h30 • Restitution ouverte et prochaines étapes

16h30 > 17h • Navettes retour vers Vineuil

JOUR 3 • JEUDI 30 MAI

Chisseaux, Civray, Bléré, Dierre (Vallet)



Bléré-La Croix (37)

9h30 • Rendez-vous devant la maison éclusière de Chisseaux

Venez avec votre vélo ou réservez-en un (électrique) auprès du NEC (dpf@le-nec.fr)
Des navettes sont prévues pour vous ramener en fin d'après-midi à Chisseaux.

9h45 > 10h • Mot de bienvenue et départ du parcours à vélo

10h > 12h30 • Atelier itinérant entre Chisseaux et Dierre

- 10h : escale à la maison éclusière de Chisseaux
- 10h30 : escale à la maison éclusière de Civray-en-Touraine
- 11h : escale à la maison éclusière de Bléré-La Croix
- 12h : escale à la maison éclusière de Vallet (Dierre)

Nous irons à la rencontre des occupant-es des maisons éclusières et des points d'intérêts (touristiques, historiques, économiques, culturels, agricoles...) situés à proximité du parcours.

12h30 > 14h • Pique-nique sur l'écluse de Dierre, offert par le NEC (dégustation de produits locaux)

14h > 16h • Ateliers pour cartographier l'itinéraire, repérer les points d'intérêts et amorcer la programmation ou l'amplification des usages des maisons du parcours

16h > 16h30 • Restitution ouverte et prochaines étapes

16h30 > 17h • Navettes retour vers Chisseaux

JOUR 4 • VENDREDI 31 MAI

Athée-sur-Cher (Nitray), Veretz (Roujoux),
Larçay



Nitray (41)

9h30 • Rendez-vous devant la maison éclusière de Nitray (Athée-sur-Cher)

Venez avec votre vélo ou réservez-en un (électrique) auprès du NEC (dpf@le-nec.fr)
Des navettes sont prévues pour vous ramener en fin d'après-midi à Nitray.

9h45 > 10h • Mot de bienvenue et départ du parcours à vélo

10h > 12h30 • Atelier itinérant entre Nitray et Larçay

- 10h : escale à la maison éclusière de Nitray
- 11h : escale à la maison éclusière de Veretz
- 12h : escale à la maison éclusière de Larçay

Nous irons à la rencontre des occupant-es des maisons éclusières et des points d'intérêts (touristiques, historiques, économiques, culturels, agricoles...) situés à proximité du parcours.

12h30 > 14h • Pique-nique sur l'écluse de Larçay, offert par le NEC
(dégustation de produits locaux)

14h > 16h • Ateliers pour cartographier l'itinéraire, repérer les points d'intérêts et amorcer la programmation ou l'amplification des usages des maisons du parcours

16h > 16h30 • Restitution ouverte et prochaines étapes

16h30 > 17h • Navettes retour vers Athée-sur-Cher